OCOM C525.01 – EXAMINER LES ÉLÉMENTS DE LA GESTION DE LA SÉCURITÉ ET DES RISQUES

1. **Rendement** : Examiner les éléments de la gestion de la sécurité et des risques

2. **Conditions** :

    a. Éléments fournis :

        (1) une trousse d'autoformation,

        (2) de la supervision, et

        (3) de l'aide au besoin.

    b. Éléments non permis : S.O.

    c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement approprié pour remplir la trousse d'autoformation.

3. **Norme** : Le cadet doit examiner les éléments de la gestion de la sécurité et des risques en complétant une trousse d'autoformation.

4. **Points d'enseignement** : Demander aux cadets de compléter la trousse d'autoformation qui comprend l'examen :

    a. des principes de l'accident, y compris :

        (1) la classification des dangers, et

        (2) l'analyse des dangers;

    b. des catégories générales et spécialisées en mesures de sécurité,

    c. des comportements et des attitudes dans la gestion des risques, y compris :

        (1) les facteurs humains négatifs, y compris :

            (a) le relâchement de la vigilance,

            (b) l'excès de confiance,

            (c) les distractions,

            (d) les différences de perception des risques,

            (e) l'homéostasie du risque,

            (f) les attentes et la pression des pairs,

            (g) les pressions liées à un horaire et un objectif,

            (h) la fatigue, le stress et le rendement;

        (2) les facteurs humains positifs, y compris :

            (a) la connaissance de la situation,

            (b) la vigilance,

            (c) la conscience de soi;

    d. du plan de gestion des risques, y compris les politiques,

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-705/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-705-PG-002/A-CR-CCP-705-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

e. des habiletés en gestion des risques, y compris :

(1) l'interprétation des conditions météorologiques,

(2) la régulation de la température du corps,

(3) l'orientation,

(4) la survie,

(5) le sauvetage et les premiers soins, et

(6) la recherche, le sauvetage et l'évacuation.

5. **Durée** :

a.	Autoformation :	90 min
b.	Total :	90 min

6. **Justification** : L'autoformation a été choisie comme méthode d'apprentissage pour cette leçon car elle permet au cadet d'examiner les éléments de la sécurité et de la gestion des risques, et ce de façon plus détaillée et à son propre rythme d'apprentissage. Le cadet est ainsi encouragé à devenir davantage autonome et indépendant alors qu'il se concentre sur son propre apprentissage au lieu d'apprendre sous la direction d'un instructeur.

7. **Documents de référence** :

a. A1-010 A-CR-CCP-030/PT-001 Directeur - Cadets 4. (2008). *Ordonnances de sécurité nautique*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

b. A2-001 A-CR-CCP-951/PT-002 Directeur - Cadets 3. (2006). *Cadets royaux de l'Armée du Canada – Normes de sécurité de l'entraînement par l'aventure*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

c. C2-034 ISBN 978-0-7360-5250-4 Priest, S., & Gass, M. (2005). *Effective leadership in adventure programming* (2e éd.). Windsor, Ontario, Human Kinetics Publishing Inc.

d. C2-152 ISBN 1-898555-09-5 Ogilvie, K. (1993). *Leading and managing groups in the outdoors: New revised edition*. Cumbria, Angleterre, The Institute for Outdoor Learning.

e. C2-250 Leemon, D. et Schimelpfenig, T. (2005). *Risk management for outdoor leaders: A practical guide for managing risk through leadership*. Lander, Wyoming, National Outdoor Leadership School.

f. C2-257 ISBN 0-87322-944-4 Dougherty, N. J. (1998). *Outdoor recreation safety*. Champaign, Illinois, Human Kinetics.

g. C2-268 Centre for Curriculum, Transfer and Technology & BC Adventure Tourism Programs Articulation Committee. (2003). *Risk management for outdoor programs: A handbook for administrators and instructors*. Colombie-Britannique : Naomi Cloutier, Bhudak Consultants Ltd.

8. **Matériel d'instruction** : S.O.

9. **Matériel d'apprentissage** :

a. une trousse d'autoformation, et

b. des stylos et des crayons.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-705/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-705-PG-002/A-CR-CCP-705-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** : S.O.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-705/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-705-PG-002/A-CR-CCP-705-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-705/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-705-PG-002/A-CR-CCP-705-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.